Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1407

Artikel: Statistiques et destins ordinaires
Autor: Savary, Géraldine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014875

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
12 novembre 1999 – nº 1407
Hebdomadaire romand
Trente-sixième année

Statistiques et destins ordinaires

Début décembre, le Conseil fédéral se prononcera sur le contenu de la onzième révision de l'AVS. Mais il a d'ores et déjà fixé la marge de manœuvre. Dès 2009, hommes et femmes travailleront jusqu'à 65 ans. Selon les estimations effectuées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'élévation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans permettra une économie de 400 millions par an. Dans ce cadre étroit, Ruth Dreifuss va tenter de proposer une retraite flexible, dès 62 ans. Le Conseil fédéral privilégie l'opération blanche: le coût de la flexibilité ne doit pas dépasser les sommes économisées.

Réconcilier les chiffres et les choix de vie

L'Office de la statistique (OFS) a effectué comme chaque année une enquête sur la population active (ESPA). L'ESPA a interrogé 16000 ménages. Parmi eux, il y a 273 femmes de 55 à 61 ans et 744 de 62 ans et plus. 170 femmes travaillent dans la tranche d'âge 55-62 ans, c'est-à-dire jusqu'à la retraite et, plus étonnant, 68 femmes ont encore une activité lucrative après 62 ans. Les chiffres montrent qu'un tiers des femmes interrompent, par choix ou par contrainte, leur activité professionnelle vers 55 ans. Par contre, celles qui continuent jusqu'à l'âge de la retraite sont occupées à plein temps et ne diminuent pas leur temps de travail. Dès 62 ans, les femmes qui travaillent au-delà de l'âge de la retraite ont une activité très partielle. Elles complètent visiblement leur revenu par un salaire d'appoint. L'activité des femmes de 55 ans et plus se concentre dans les secteurs du commerce ou de la santé. Remarquons enfin que les actives de plus de 62 ans se rencontrent essentiellement dans le personnel de vente et de services et que leur nombre est presque équivalent à celui des hommes.

Ces données peuvent être considérées comme représentatives, même si elles ne couvrent pas l'ensemble de la population. Elles nous renseignent sur la situation future des femmes travaillant aujourd'hui jusqu'à 62 ans, demain jusqu'à 65. Celles qui poursuivent leur activité professionnelle jusqu'au bout sont le plus souvent munies d'une formation élémentaire, travaillent dans des secteurs mal rémunérés et sont occupées à plein temps.

Et derrière ces chiffres, il y a des réalités humaines, des histoires de vie, ordinaires. Les femmes inscrites dans les colonnes des statistiques travaillent vraisemblablement plus par nécessité financière que par plaisir. Elles contribueront pourtant à l'effort d'économies de 400 millions prévu dans le projet de la onzième révision de l'AVS. Ce sont ces femmes-là qui devront, en priorité, disposer d'une retraite flexible et entière, et ceci quel qu'en soit le coût. Car la flexibilité de l'âge de la retraite, pour les hommes comme pour les femmes, doit permettre de réconcilier les statistiques avec les choix de vie. GS